

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|--------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Redacteur en chef: Dr J. I. DESROCHES.

COMITÉ DE RÉDACTIN

DR A. T. BROSEAU.
DR NORBERT FAFARD.
DR. JOS. ASSELIN.
DR H. E. DESROSIERS.
DR A. LAMARCHE.
H. R. GRAY.
DR A. G. A. RICARD.
DR J. E. BERTHELOT.
DR. S. LACHAPELLE.
DR. J. D. GAUTHIER.
DR. C. N. BARRY.
F. B. LAVALLEE.
DR. H. JEANNOTTE.

DR J. A. LARAMÉE.
DR E. P. LACHAPELLE.
DR A. B. LAROCQUE.
DR A. A. FOUCHER.
J. L. ARCHAMBAULT.
DR A. LAPORTE.
DR M. J. PALARDY,
DR G. ARCHAMBAULT.
DR. A. T. BRISSON.
DR. ED. GAUVREAU.
JOS. HAYNES.
S. LACHANCE.
DR. J. A. LEBLANC.

DR W. H. HINGSTOR.
DR W. MOUNT.
DR L. J. V. CLÉROUX.
C. A. PFISTER.
L. H. ARCHAMEAULT.
EMILE VANIER.
DR LS. LABERGE.
DR S. DUVAL.
DR. A. PICHÉ.
D. J. E. TREMBLAY.
J. Z. RESTHER.
DR. J. PELLETIER.
DR. F. C. T. LAMOUREUX.

*Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit
être adressé au*

Dr. J. I. DESROCHES, No. 1155, rue Mignonne, ou Boite 2027 P.O., Montreal.

REVUE MENSUELLE

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

ANNONCES: \$20.00 la page, — \$12.00 la demi page, — \$7.00 le quart de page.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

COLLABORATEURS ETRANGERS.

DE FRANCE : MM. les docteurs C. Degoix, F. Bremond, Jos. de Pietra Santa, de Paris ; M. le docteur Lavrand ; de Lille ; M. Pr. Wagner, architecte, de Grenoble.

D'ESPAGNE : MM. les docteurs Tolosa Latour, Don Benito Aviles, de Madrid ; MM. les docteurs G. Gélabert, Petro Garcia Faria, Viura Y Carreras, de Barcelone ; M. Don E. Estada, ingénieur, de Palma ; M. Don Manuel de Lujan y Garcia, Capitain de ingénieur, de Guadalagara.

D'ITALIE : MM. les docteurs S. Zinno, Magotta, Alfonso Montefusco, Bifulco, H. Caro, de Naples ; M. le docteur G. Galli de Plaisance ; M. le docteur G. Bardaloni de Fano ; M. le docteur Carlo Georgiéri de Florence.

DE TURQUIE : MM. les docteurs D. Péchédimalji, D. Utudjian, le colonel Bonkoweki Bey, chimiste, de Constantinople.

DE GRAND-DUCHE DE FINLANDE : M. le docteur A. Palmberg de Wiborg ; M. le docteur D. Asp de Heltingfors.

DE HONGRIE : M. le docteur Joseph Korosi de Budapesth

DE ROUMANIE : M. le docteur J. Felix de Bucharest.

D'IRLANDE : M. le Dr. A. Harkin de Belfast.

DE SUISSE : M. le docteur W. Schulthess, de Zurich.

DE GRECE : M. le docteur Zinnis d'Athènes.

D'AFRIQUE : M. le docteur E. L. Bertherand, d'Alger.

Notre Correspondant en Europe est M. A. HAMON, no. 132, Avenue de Clichy, Paris.

A Messieurs les Curés.

Nous adressons gratuitement le *Journal d'Hygiène Populaire* à messieurs les Curés. Notre but est de répandre le plus possible l'hygiène, cette belle science de l'éducation physique et morale de l'homme. L'hygiène est un art qui s'enseigne et qui s'apprend ; elle promet à la Société des hommes vigoureux, fiers de leurs devoirs. C'est pourquoi nous prions notre Clergé canadien, toujours animé du plus pur patriotisme pour notre population, de bien vouloir nous aider dans notre tâche. Pour donner un caractère d'actualité à notre publication, nous avons besoin de connaître, entre autres choses, le mouvement de la population. C'est pourquoi nous aimerions à avoir les chiffres des naissances, des décès aux différents âges de la vie, et une connaissance aussi exacte que possible des cas de maladies contagieuses dans toutes les municipalités de cette province.

Nous avons pris cette décision en considérant l'effroyable gaspillage de vie de santé et de forces qui résulte de l'absence dans les familles des saines notions sur l'art de se conserver. Messieurs les Curés jouissent de l'estime du peuple Canadien : leur parole est religieusement écoutée. Ils peuvent par conséquent beaucoup faire pour l'hygiène. C'est pourquoi nous comptons que nos efforts seront couronnés de succès.

L'ADMINISTRATION

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. V.

MONTREAL, MAI 1888.

No. 1.

SOMMAIRE.

Bulletin Mensuel.—Traité Élémentaire d'Hygiène : *Des vêtements*.—Habitations rurales des cultivateurs.—Le choléra infantile et l'allaitement maternel obligatoire.—Les incendies de théâtres.—Le vertige des fumeurs.—Moyen de boire du bon café.—De l'emploi des tuyaux de plomb pour la conduite des eaux alimentaires.—Bibliographie.

BULLETIN MENSUEL.

Depuis quelques années, il souffle dans notre cher pays du Canada un vent salubre qui pousse nos gouvernements et nos hommes de cœur vers l'hygiène, cette belle science de l'éducation physique et morale du peuple. L'an dernier le gouvernement de Québec a créé un Conseil provincial d'hygiène, composé d'hommes expérimentés, de savants connus, sous la présidence du sympathique Docteur E. P. Lachapelle, de Montréal. De ce jour, l'hygiène dans notre province est revêtue d'un caractère officiel qui ne saurait manquer d'assurer son succès. *Le Journal d'Hygiène Populaire* n'a pas été indifférent dans ce mouvement de la science sanitaire; nous l'avons appelé de tous nos vœux, avec d'autant plus de conviction qu'ouvrier de la première heure, nous voulions l'édification de l'œuvre qui s'impose dans les préoccupations de tous ceux qui ont à cœur l'amour sacré de la Patrie.

Ce Conseil d'hygiène, dont les travaux et le progrès sont aujourd'hui réels et incontestables, et le *Journal d'Hygiène Populaire*, qui s'est donné pour tâche de mettre en lumière tous les travaux et tous les progrès appartenant au domaine de la science sanitaire, nous paraissent constituer des circonstances très favorables pour amener une fusion qui ne pourrait que profiter à l'avenir de ces études pratiques, de ces aspirations de réforme, enfin à l'avancement de l'hygiène au Canada.

Ne voyez, dans cette démarche, que l'idée de mettre ce journal au service du Conseil Provincial d'Hygiène, et, par conséquent, de réunir sous un même labarum tout ce qu'il y a de force et d'intelligence chez ceux qui se dévouent aux progrès de la science sanitaire dans cette province. D'ailleurs, le *Journal d'Hygiène Populaire* n'a-t-il pas un droit à cet encouragement? Ne représente-t-il pas l'antériorité dans la tâche modeste d'enseigner l'hygiène dans cette partie du pays?

Un dernier mot en *Post Scriptum* : le *Journal d'Hygiène Populaire* compte à l'étranger, ce dont vous ne devez pas douter, un grand nombre de collaborateurs, ce qui ne peut qu'ajouter à son crédit scientifique.

* * *

Avec le présent exemplaire, notre journal entre dans sa cinquantième année d'existence. A cette occasion, nous

présentons nos plus sincères remerciements à nos abonnés fidèles, et aux journaux qui ont compris l'utilité de notre œuvre humanitaire.



Avec la cinquième année de cette publication, nous voulons tenter une entreprise nouvelle : celle de compiler la statistique vitale de cette province. Pour cela nous nous adressons avec confiance à notre clergé, lui demandant de bien vouloir nous donner, chaque année, les chiffres des naissances et des décès, avec une mention des cas des maladies contagieuses. L'avantage pour un peuple de connaître le mouvement de sa population, et, par suite, les causes de son dépérissement, saute aux yeux de tout le monde. C'est pourquoi nous comptons sur notre clergé, si zélé, si rempli du plus pur patriotisme, pour travailler à cette œuvre commune, qui contribuera, il ne faut pas en douter, à augmenter le bien-être physique et moral de la nation. C'est pourquoi nous adressons gratuitement le *Journal d'Hygiène Populaire* à Messieurs les Curés, qui voudront bien nous faire le plaisir de le lire et d'en encourager la lecture.

DR J. I. DESROCHES.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE.

SIXIÈME LEÇON.

Des vêtements.

L'homme est, dans la création, le seul animal qui puisse habiter à son gré n'importe quelle région du globe. C'est le vêtement qui lui permet d'affronter tous les climats. C'est le vêtement qui le protège contre l'influence des agents extérieurs : froid, chaleur, lumière, humidité.

Sous ce rapport, l'hygiène considère dans les vêtements :

- 1^o la nature des substances qui servent à les former ;
- 2^o le pouvoir conducteur du calorique de ces substances ;
- 3^o leur texture et leur agencement ;
- 4^o leur couleur ;
- 5^o leurs propriétés hygrométriques ;
- 6^o leur forme.

NATURE DES SUBSTANCES QUI SERVENT A LES FORMER.—Tous les vêtements sont tirés du règne végétal et du règne animal : le premier fournit le lin, le chanvre, le coton et le caoutchouc ; le second la laine, la soie, les fourrures, les cuirs, la plume, le poil, le duvet de certains animaux.

POUVOIR CONDUCTEUR DU CALORIQUE DE CES SUBSTANCES.—Les diverses substances choisies par l'homme pour se vêtir sont différentes entre elles au point de vue de la conductibilité du calorique. On sait qu'il y a des vêtements plus chauds les uns que les autres. Ce qui s'explique par les matières employées qui ont un pouvoir conducteur variable du calorique. En effet, un vêtement est d'autant plus chaud qu'il est plus mauvais conducteur de la chaleur, et, par suite, conserve mieux celle du corps. A ce titre, le lin est le moins chaud des tissus ; le coton l'est davantage ; la soie vient ensuite ; enfin la laine, avec les peaux préparées ; le caoutchouc et les fourrures constituent les vêtements les plus efficaces contre le froid. Nous nous arrêterons ici un instant à chacune de ses substances, en suivant l'ordre de leur conductibilité du calorique du plus au moins.

(a) LES TOILES.—Les toiles sont fabriquées avec le lin et le chanvre. Elles sont très perméables au calorique, se mouillent très vite, et par suite produisent

sur la peau une sensation de fraîcheur. C'est assez dire que les personnes sujettes aux maladies des voies respiratoires, aux névralgies, aux rhumatismes, etc., ne doivent jamais porter de linge de fil sur la peau. Par contre, celles atteintes d'affections de la peau, qui s'accompagnent presque toujours de chaleur et de démangeaison, se trouveront bien de l'usage de la toile.

(b) LE COTON.—Les tissus fabriqués avec le coton laissent moins échapper la chaleur du corps que ceux du lin et du chanvre. Le linge de coton est donc préférable durant l'été à la toile de lin et de chanvre, sauf pour les individus atteints de maladies de peau.

(c) LA SOIE.—La soie est sans égale pour la souplesse, la résistance et le brillant des étoffes qui portent son nom. Ses propriétés caloriques et électriques sont remarquables. L'électricité qu'elle dégage est très utile pour activer la circulation et la vitalité de la peau. Enfin la soie nous offre, contre les intempéries de l'atmosphère, une meilleure protection que le lin, le chanvre et le coton.

(d) LA LAINE.—Dans notre pays, où les brusques changements de température font l'apanage de notre climat, la laine nous fournit un vêtement précieux. Elle possède à un très haut degré la propriété de conserver la chaleur du corps. Et grâce aux aspérités qui la constituent, elle exerce une action salutaire sur l'organisme, en activant, par le frottement, la circulation capillaire de la peau, et augmente ainsi l'exhalation cutanée. Pour les enfants, l'usage de la laine est nécessaire, parce qu'à cet âge nous avons tant besoin de chaleur. Le marin, le soldat, le chasseur, l'homme des champs, l'ouvrier de la manufacture, etc., qui sont si souvent exposés aux changements atmos-

phériques se trouveront toujours très bien de l'usage de la laine. Elle doit toujours être portée par les personnes sujettes aux rhumes, aux bronchites, aux névralgies, aux rhumatismes, à la goutte, aux inflammations chroniques d'intestins.

(e) LE CAOUTCHOUC.—Les vêtements en caoutchouc conservent très bien la chaleur du corps, et le garantissent de l'humidité. Mais le caoutchouc ne doit jamais être mis en contact avec la peau, car il a le grave inconvénient d'emprisonner le corps dans un milieu humide qui est le résultat de la transpiration cutanée.

(f) LES PEaux D'ANIMAUX.—Les peaux d'animaux avec leurs toisons font d'excellents vêtements, qui nous permettent de braver les rigueurs de nos hivers. Elles sont très aptes à emprisonner la chaleur humaine. Quand aux peaux dépouillées de leurs poils et préparées en cuirs, elles servent à nous confectionner des chaussures très confortables.

TEXTURE DES SUBSTANCES QUI SERVENT A FORMER LES VÊTEMENTS.—L'out d'abord on serait tenté de croire que plus un tissu est serré, plus il est chaud. Il n'en est rien, et voici ce que l'expérience démontre : plus un tissu servant d'enveloppe au corps offre de laxité, de mollesse et d'épaisseur, plus le refroidissement du corps se fait avec lenteur. Ainsi, une étoffe de laine, tissée à larges mailles, et disposée de façon à contenir dans l'interstice de ses mailles une certaine quantité d'air, est très mauvaise conductrice du calorique, par conséquent s'oppose davantage au refroidissement cutané. C'est une loi de physique qui nous enseigne que les gaz sont plus mauvais conducteurs que les solides. Alors un vêtement n'est donc chaud qu'à proportion de la quantité d'air qu'il emprisonne dans sa trame. On comprend

pourquoi les fourrures, l'édredon, les étoffes plucheuses des vêtements d'hiver nous défendent si bien du froid. Enfin les étoffes de toile à mailles fines et serrées font des vêtements qui tendent sans cesse à mettre la température du corps en équilibre avec celle de l'air extérieur ambiant.

COULEUR DES VÊTEMENTS.—Les couleurs du vêtement exercent une influence très variée à l'égard du calorique. La physique nous apprend, en effet, que la couleur modifie, non le pouvoir conducteur mais le pouvoir absorbant et émissif. Voici l'ordre du plus au moins du pouvoir absorbant des couleurs : le noir, le bleu, le vert, le rouge, le jaune et le blanc. Ainsi les étoffes à couleur foncée sont bien plus perméables à la chaleur que celles à couleur pâle, et surtout à couleur blanche. C'est ainsi qu'un vêtement de laine blanche est plus mauvais conducteur du calorique et conserve mieux la chaleur humaine de l'influence des agents extérieurs. C'est pourquoi le burnous en laine blanche et le turban que portent les Arabes, sont plus appropriés à la chaleur torride du jour et à la température glaciale des nuits dans le climat africain. Dans notre pays, où le froid est plus à redouter que la chaleur, il est préférable de porter des vêtements de laine colorée de façon à conserver la chaleur du corps et à absorber la température artificielle de nos maisons et la chaleur solaire. Ici l'hygiène veille à ce que dans les procédés des teintures aucune matière toxique ne soit employée. On cite des cas d'empoisonnement par la teinture verte,—arsénite de cuivre—par la teinture rouge, —la caroline.

PROPRIÉTÉS HYGROMÉTRIQUES DES DIFFÉRENTS TISSUS.—Le pouvoir hygrométrique des vêtements varie suivant la subs-

tance qui entre dans sa fabrication. L'eau absorbée par les différentes étoffes se divise en deux parties : l'une qui imprègne réellement les fibres de la substance, n'est pas physiquement appréciable au toucher et ne peut pas en être chassée par la pression : c'est véritablement l'eau hygrométrique. L'autre, appelée l'eau d'interposition, obstrue les pores de l'étoffe, se reconnaît à la main, s'extrait par la pression. Cette différence dans l'absorption de l'eau par les vêtements mérite de fixer notre attention. Plus un tissu absorbe l'humidité, mieux il pourra soustraire au corps humain la sueur qui baigne la peau. Nous savons le danger qu'il y a d'exposer à l'air notre corps en sueur : une brusque évaporation le frapperait d'un refroidissement souvent funeste. Le coton et la toile de chaire fournissent des tissus qui s'imprègnent facilement d'humidité, mais ils ont la propriété de la laisser évaporer très facilement, étant bons conducteurs du calorique. La laine au contraire se sature davantage d'eau, la retient en beaucoup plus grande quantité dans ses mailles. Quand plus tard, contenue dans son tissu laineux, elle cède une portion de son eau à l'atmosphère, c'est la surface extérieure qui se refroidit d'une manière lente et graduée. De sorte qu'il n'y a pas dépression de la chaleur humaine, puisqu'il n'y a pas de transition brusque par évaporation rapide. C'est ici le temps de dire avec Lacassagne : " dans beaucoup de circonstances, nos vêtements se mouillent et se refroidissent pour nous fort heureusement."

L'homme écoute trop souvent sa fantaisie, et refuse d'approprier son vêtement aux exigences du climat qu'il habite. Négligence funeste qui lui coûte souvent la vie. Le vêtement de laine blanche,

qui défend à merveille l'Arabe contre un soleil meurtrier, nous donne une leçon dont le Canadien devrait profiter. Etant exposés aux brusques changements de température, nous devrions toujours porter une chemise de laine, plus mince l'été, plus épaisse l'hiver. C'est une idée répandue que le coton et la toile de chanvre sont plus frais, mais ils laissent passer très vite le calorique, surtout pour peu qu'ils soient mouillés ; ainsi ils exposent au refroidissement beaucoup plus que la laine. Les personnes malades, l'homme des champs, l'ouvrier de la manufacture, le marin, le chasseur doivent, surtout eux, toujours faire usage de la laine.

LA FORME.—La forme des vêtements est naturellement en rapport avec les différentes parties du corps qu'ils doivent recouvrir. Elle exerce une importance énorme dans l'exercice des fonctions de nos organes. D'une manière générale, il faut que les vêtements ne gênent pas la circulation du sang, la respiration, la digestion, qu'ils ne compriment pas certaines parties du corps, surtout en un point, comme les ceintures, les jarrettières, les cravates trop serrées. Ces influences répétées amèneraient des déformations et des maladies : étroitesse acquise de la poitrine, une respiration insuffisante, des digestions mauvaises, des varices, des congestions de la tête. C'est pourquoi nous dirons un mot des bas, du caleçon, de la chemise, de la chaussure, de la coiffure, du corset, de la cravate, des gants.

LE BAS.—Le bas est cette partie du vêtement qui recouvre le pied et la jambe pour les protéger contre le froid et le frottement de la chaussure. Il est aussi destiné à en absorber la sueur, qui devient surtout abondante durant la marche ;

d'où l'obligation de le changer fréquemment.

Le bas est tissé avec la soie, le fil, le coton ou la laine. D'une façon générale on peut dire que le bas de laine convient pour l'hiver, et le bas de soie, de fil ou de coton pour l'été.

L'usage de la jarrettière est dangereux : elle gêne la circulation, détermine des enflures, des varices, c'est-à-dire des dilata-tions des veines.

LE CALEÇON.—Le caleçon est une sorte de pantalon de dessous, en toile, en coton ou en laine, qui s'applique sur la peau pour garantir du contact du véritable pantalon. C'est une partie du vêtement très utile au point de vue de l'hygiène et de la propreté de la peau. Comme le pantalon, il ne doit pas exercer une compression dangereuse sur la base de la poitrine, mais être suspendu par des bretelles élastiques ayant leur point d'appui sur les épaules.

LA CHEMISE.—La chemise préserve le tronc et les bras, comme le caleçon les jambes. Elle est aussi destinée à absorber les produits de la sécrétion cutanée. La chemise de toile est plus fraîche et expose plus au refroidissement que la chemise de coton. L'usage en est dangereux. L'hygiène recommande la chemise de laine dans notre pays, pour l'automne, l'hiver et le printemps. Pour l'été, durant les chaleurs, on peut faire usage de la chemise de coton. Ce vêtement doit être changé deux ou trois fois par semaine.

LES CHAUSSURES.—Les chaussures doivent être imperméables et fortes afin de mieux mettre le pied à l'abri de l'humidité et des violences extérieures. Elles sont faites de cuir et doivent être assez souples pour se mouler sur le pied et ne pas le blesser. Les cors, les durillons,

les ongles incarnées, ont le plus souvent pour cause l'étroitesse de la chaussure. Les talons hauts sont très mal vus par l'hygiène. Ils rendent la marche pénible et disgracieuse. L'usage de souliers en caoutchouc offre un grave inconvénient : en prévenant l'évaporation, il maintient une moiteur qui rend les pieds plus sensibles aux fatigues de la marche.

LA COIFFURE.—La coiffure est une partie importante du vêtement. Elle est destinée à protéger la tête contre le froid, le vent, l'humidité, les rayons solaires, et à la mettre à l'abri des chocs extérieurs. Avec Fonsagrives nous répéterons qu'une bonne coiffure doit réunir plusieurs qualités : " elle doit fournir un abri convenable suivant la saison ; être légère ; avoir une porosité convenable pour ne pas emprisonner une couche d'air chaud et humide entre elle et la tête ; avoir une stabilité telle qu'elle dispense de contractions fatigantes des muscles du cou, et n'exerce aucune compression."

Chez l'enfant nouveau-né, la tête, dont le crâne est nu, doit toujours être couverte jusqu'à la pousse des cheveux. La meilleure coiffure pour l'enfant est un simple petit beguin. Aussi il ne faut pas oublier que les os de l'enfant sont cartilagineux, et, par conséquent, la tête ne doit recevoir aucune contraction. Plus tard il faut l'habituer à ne pas porter de coiffure dans la maison ni au lit.

Je n'entreprendrai pas ici de faire le procès de la coiffure de la femme, que les caprices de la mode poussent jusqu'au ridicule, en dépit souvent des lois de la santé. Qu'il suffise de dire que la coiffure féminine a, à son coefficient, les migraines et névralgies, etc.

LE CORSET.—Un article du costume féminin qui mérite notre attention, c'est le corset. Le corset bien porté est utile

à la femme. Son usage ne doit pas être un agent de compression, mais un support pour la taille. Les griefs qu'on sculève encore tous les jours contre lui viennent des abus qu'on en fait. On en use souvent pour assujettir la taille aux caprices de la mode ; on comprime quelquefois fortement la poitrine, ce qui détermine de graves désordres du côté des poumons, du cœur, etc. Il faut donc éviter d'exercer une compression sur la poitrine, qui renferme des organes aussi importants que le cœur, les poumons, le foie, l'estomac.

LA CRAVATE.—La cravate ne doit nullement comprimer le cou, au point de gêner la circulation du sang qui va au cerveau et qui en revient, et le passage de l'air si nécessaire au fonctionnement des poumons. On cite des cas de mort par congestion cérébrales dus à une constriction exercée par le collet de chemise ou la cravate.

LES GANTS.—Les gants formés de fil, de coton, de soie, de peau, protègent les mains contre le froid et les engelures. Ils constituent aussi un article de toilette. Les gants ne doivent jamais serrer le poignet pour ne pas gêner la circulation du sang de la main.

LE LIT.—Le lit constitue le vêtement de l'homme pendant la nuit. A ce titre, il mérite que nous en disions quelques mots. Le lit doit toujours être fait de façon que le corps soit incliné, la tête un peu plus élevée que les pieds. L'usage du sommier est préférable aux paillasses ; le sommier élastique est excellent au point de vue hygiénique. Les meilleurs matelas sont en crin, en laine ou en varech ; la plume est antihygiénique, et ne sert qu'à entasser les émanations humaines ; le matelas en plumes se transforme bientôt en un milieu miasmatique où crou-

plissent les germes de maladies toujours prêts à éclore. Le professeur Bouchardat ajoute à ce sujet : " le lit de plumes maintient le corps dans un état de chaleur et de moiteur qui affaiblit le système musculaire ; allanguit toutes les fonctions, et spécialement la digestion, la respiration et la circulation ; provoque l'anémie, la chlorose, les congestions cérébrales, etc." Comme Fonssagrives le fait remarquer : On devrait frémir en songeant que des générations passent souvent par le même lit de plume ; la vie et la mort y séjournent alternativement sans que le contenu en ait été changé ; le lit de plumes est devenu ainsi le réceptacle impur de toutes sortes de miasmes. Pour la même raison, il faut rejeter les oreillers en plume, dont la mollesse, d'ailleurs, expose la tête aux congestions.

Les draps de lit peuvent être en toile de fil ou de coton. Les premiers sont préférables malgré leur prix plus élevé. Quand aux couvertures, elles peuvent être en laine ou en coton. En laine elles sont plus chaudes et doivent servir pendant l'hiver. Les couvertures en coton sont réservées pour le temps des chaleurs. Il n'est pas bon de trop se couvrir pendant la nuit, pour ne pas provoquer un excès de chaleur.

Les matelas seront refaits au moins tous les ans. Chaque fois qu'ils auront servi à un malade, ils seront désinfectés. Les draps de lit seront changés au moins tous les quinze jours. L'Hygiène voit d'un mauvais œil les rideaux, les tentures, les alcôves autour d'un lit

Il est une règle indispensable en hygiène, mais qui est rarement observée, c'est l'aération du lit tous les matins. Nous le répétons, le lit, qui est le vêtement de l'homme qui dort, de l'homme qui se repose des fatigues du jour, doit être l'objet

de soins particuliers. La propreté doit régner dans toutes les parties du lit. Tous les jours, ses diverses pièces seront, une heure au moins, exposés à l'aération avant la réfection du lit.

J'en ai terminé avec l'hygiène des vêtements. Dans une autre leçon, je m'occuperai des *travaux intellectuels et manuels*.

DR J. I. DESROCHES

HABITATIONS POUR LES CULTIVATEURS.

Au milieu des projets qui surgissent chaque jour pour l'amélioration du sort des travailleurs, projets que nous avons été parfois à même de citer et de louer hautement dans ces colonnes, nous n'en trouvons aucun qui s'occupe spécialement des ouvriers de la campagne, non moins intéressants cependant que ceux des villes.

Nous avons été heureux de communiquer à nos lecteurs les projets de notre collaborateur, M. E. Cacheux, sur les *habitations ouvrières*, et nous lui avons souhaité pleine réussite ; mais son projet ne s'applique qu'à l'ouvrier des villes, et nullement au cultivateur.

Celui-ci a bien à sa discrétion l'air, le jour, souvent même l'eau, mais il les emploie bien rarement de la manière la plus avantageuse. Est-ce chez lui ignorance, inertie ou incapacité ? Tantôt l'un, tantôt l'autre, peut-être tous les trois ? Et voilà pourquoi il faudra lui faire toucher du doigt le mal, en lui donnant immédiatement le remède ; c'est ce qu'a récemment tenté en Amérique le Dr Kedzie, président du Bureau de Santé du Michigan, dans une remarquable conférence, dont nous avons le texte sous

les yeux, et que nous allons essayer de faire connaître à nos lecteurs :

“ Je suis ici, a dit notre savant confrère, non pas pour flatter vos goûts, et pallier vos défauts, mais pour vous donner des conseils utiles, sans craindre de vous dire de dures vérités.

“ La profession du cultivateur est celle qui exige la santé la plus robuste ; car il doit lutter contre les intempéries des saisons. L'arrivée d'une maladie est toujours chose fâcheuse pour tout le monde, mais elle est bien plus préjudiciable au cultivateur, surtout si elle arrive au moment où les travaux des champs réclament le plus impérieusement sa présence.

“ La maison doit être toujours dans d'excellentes conditions de salubrité, moins encore pour l'homme, qui vit au dehors pendant une grande partie de la journée, que pour la femme, que les besoins du ménage et les soins à donner à la famille retiennent au logis. Laboureurs, lorsque vous revenez des champs fiers et satisfaits de votre journée, et que vous trouvez votre femme nerveuse, tourmentée, malade même dans son habitation peu confortable ou insalubre, n'avez pour elle que des paroles de tendresse et d'affection, en songeant que la Providence vous l'a donnée comme une douce compagne, prête à partager vos joies comme vos soucis.

“ Il faut vivre autant que possible dans ce grand océan d'air pur qui nous environne. L'air, une fois respiré, ne peut servir au maintien de la respiration. Il faut le renvoyer à l'herbe des champs, à l'exemple de Nabuchodonosor qui, pour réparer les désordres d'une vie trop animalisée, s'était imposé une alimentation végétale.

“ Lorsque je vous recommande de

vivre autant que possible dans un air pur et constamment renouvelé, je ne vous dis pas d'ouvrir les fenêtres pendant la rude saison, de manière à vous placer dans un courant d'air froid, car un souffle d'air froid tue comme une épée.

“ La ventilation c'est l'échange continu de l'air dans un espace donné, de manière à produire un courant continu entre l'air intérieur, corrompu par la respiration, et l'air extérieur qui arrive avec les qualités bienfaisantes de pureté et d'oxygénation.”

Après avoir insisté sur les avantages que présente la distribution d'une eau potable de bonne qualité, l'auteur se demande pourquoi les laboureurs ont besoin d'habitations confortables et salubres ?

“ Mais, direz vous, pourquoi agiter ici cette question de la plus grande salubrité des maisons des cultivateurs ? Ignorez-vous tout ce qui se passe dans les autres classes de la société relativement à l'insalubrité des habitations ? Je connais parfaitement la situation, et je sais que la vie rurale peut seule nous sauver de cette intensité d'existence, de cette trop rapide oxydation qui constitue la vie des villes.

“ La cité disparaîtrait à la troisième génération, dans le vice et l'effémation, si la campagne ne lui infusait pas constamment un sang nouveau.

“ Si rapide est l'évolution de l'existence, que la machine humaine s'épuise vite dans les villes ; elle demande à la campagne une nouvelle chair, une nouvelle substance cérébrale.

“ Si la cité tourne ses regards vers ses cousins de la campagne, et qu'elle parle avec dédain de la grange, avec des allures déplacées de suffisance et d'orgueil, rappelez-lui que la semence de foin sem-

ble nourrir une qualité de cerveau qui moule les Empires, et conduit les États à la prospérité.

“ La réserve de force intellectuelle d'une nation est nourrie dans les champs ; mais ce cerveau doit s'accroître et s'étendre dans des maisons saines, salubres, car il n'est pas le produit de conditions malades, et de circonstances dépressives ambiantes.

“ Les hommes robustes et les belles femmes ne croissent que dans les habitations confortables et salubres.”

Ne pouvons-nous prendre notre part de ces conseils ? Il nous semble que, par plus d'un point, ils doivent trouver leur application parmi nous, et que la vie rurale, si souvent délaissée en France aussi au profit de la dangereuse agitation des villes, est pourtant une des forces vives de la nation, dont elle accroît les richesses après avoir assuré son existence de tous les jours.

DR EVERY BODY.

CHOLÉRA INFANTILE ET ALLAITEMENT MATERNEL OBLIGATOIRE.

La France se dépeuple.

La France, qui, il y a cent ans, était la nation la plus peuplée de l'Europe, est descendue aujourd'hui du premier rang au cinquième.

Cette constatation résulte des derniers recensements.

Il y a là un grand péril national.

Je m'empresse de le signaler pour chercher les moyens de le conjurer.

Il est évident que plus un pays est peuplé, plus il est fort.

Par conséquent, ce pays s'affaiblit s'il se peuple moins que ses rivaux.

Si d'une part il augmente en richesse, et que d'autre part il diminue en nom-

bre, il viendra un moment où il sera une proie facile et fatale pour les appétits des nations étrangères, d'autant plus aiguës chez nos voisins que leurs forces physiques se seront accrues.

Les hygiénistes reconnaissent à la dépopulation de la France deux causes :

1. La diminution des naissances ;
2. La mortalité excessive des enfants.

Supprimons ces causes, et la France reprendra le premier rang.

Le législateur ne peut rien sur la première. Il peut beaucoup sur la seconde.

Pendant les chaleurs tropicales de juillet et août derniers, l'inflammation des intestins chez l'enfant (suivant sa force et sa durée, les médecins l'appellent *gastro-entérite*, *athrepsie*, *cholérine*, *choléra infantile*) a fait, à proportion, plus de victimes que le choléra de Toulon.

A Paris seulement en 2 mois (juillet et août), il est mort près de deux mille enfants de un jour à deux ans.

Au congrès de Blois, le docteur Deshayes a déclaré que la mortalité des jeunes enfants avait été considérable pendant tout l'été au Havre et à Rouen.

A Dijon, ville de près de soixante mille habitants, il est mort cent vingt enfants en juillet et août. C'est la même proportion qu'à Paris : un décès sur mille habitants.

Il est probable que cette proportion a été la même dans toutes les communes de France.

Nous arrivons ainsi à trente-huit mille décès en deux mois sur trente-huit millions d'habitants : ce qui nous fait pour l'avenir, dix-neuf mille mères de famille et dix-neuf mille soldats en moins.

Et dire que tous les étés nous arrivons à peu près à ce même chiffre de décès d'enfants !

Mais le Minotaure de la Grèce au-

tique était un Prince-Charmant à côté de ce monstre que nous appelons *l'allaitement artificiel* !

Mais le gouvernement qui, le pouvant, ne détruit pas ce monstre, n'est-il pas bien coupable ?

Lorsque, au moment de la grande chaleur, l'enfant d'un jour à deux ans est élevé au biberon et à la bouillie, si surtout cette grande chaleur coïncide avec la poussée des dents, le lait aigrissant très vite, l'enfant vomit, la diarrhée survient rapide et fréquente ; les yeux se cornent, se cavent ; les extrémités se refroidissent, et l'enfant succombe en un temps qui varie de quelques heures à sept ou huit jours.

Le seul remède à cette terrible inflammation des intestins est *l'élevage au sein*.

L'enfant élevé au sein ne meurt pas du choléra infantile.

Les médecins, depuis 1870, soit par leurs écrits, soit par leurs paroles, ne cessent de dire : mères de famille, élevez vos enfants au sein.

Mais la mère de famille n'écoute pas la médecine. Elle préfère pleurer. Elle se console et s'exuse de la mort de son enfant en disant : *il avait la maladie des intestins !*

C'est vrai, Madame, votre enfant avait la maladie des intestins ; mais cette maladie a été produite par le lait caillé que vous lui avez fait boire dans un biberon souvent mal nettoyé. Au lieu du biberon, si vous eussiez donné à votre enfant le lait de votre sein, qui ne caille jamais, votre enfant eût pu être malade à cause de la grande chaleur et de la dentition, mais il ne serait pas mort.

Le biberon, voilà donc la vraie cause de la mortalité excessive des nouveau-nés pendant les grandes chaleurs.

Le vrai remède, l'unique remède, c'est l'allaitement maternel.

Tant qu'il ne sera pas obligatoire,

la mort, pendant les chaleurs, moissonnera les jeunes enfants.

J'ai lâché le gros mot. Oui, l'allaitement maternel doit être obligatoire, parce que le sentiment du devoir de la maternité va toujours s'affaiblissant.

La mère, dans ce qu'on est convenu d'appeler le *grand monde*, est presque toujours mondaine. Aux sourires de l'enfant, aux douces joies de la famille, elle préfère l'orchestre du bal étourdissant, etc. Elle craint de souffrir, de perdre sa taille, ses charmes, que sais-je encore ? Tout lui est prétexte à renoncer à allaiter.

Voilà pourtant la mère de nos jours et soi-disant idéale, telle que nous la fait l'éducation aujourd'hui.

Ce n'est pas là une vue de l'esprit.

Le professeur Tarnier, chirurgien de la Maternité, fixe à *un sur huit* le chiffre de l'allaitement par la mère dans la haute clientèle où il exerce sa profession.

La femme de commerce refuse aussi d'allaiter.

Elle donne pour excuse que toute sa journée est prise par son travail, et que d'ailleurs son mari ne veut pas.

A cela je réponds :

Si occupée que vous soyez dans une journée de seize heures, il m'est impossible d'admettre que toutes les trois heures vous ne puissiez trouver un quart d'heure pour donner le sein à votre enfant. Vous trouvez bien le temps de prendre l'air, de faire de la toilette, de vous faire voir sur la promenade publique, de passer vos dimanches et fêtes à la campagne. Que la mode en vienne d'allaiter son enfant (c'est mou vœu bien sincère), vous saurez bien y faire consentir votre mari.

Votre mari, précisément parce qu'il est fatigué du labeur de la journée, dormira malgré les cris de l'enfant.

La vraie mère veille en quelque sorte en dormant. Au premier cri de l'enfant, elle satisfait de suite à ses besoins. Elle le calme et le replace doucement dans son lit.

Sous le ciel de Beaune, où j'observe, la vigneronne allaite de moins en moins. Elle suit en cela le mauvais exemple de la bourgeoise, sa patronne. La vigneronne au moins a pour semblant d'excuse son rude travail quotidien.

La fermière seule élève sérieusement ses enfants au sein, parce qu'elle a besoin d'ouvriers nombreux et forts pour les travaux des champs.

La fermière juge par analogie. Elle fait de la physiologie comparée, comme M. Jourdain faisait de la prose. D'après son expérience de chaque jour sur les animaux, elle comprend que le lait de femme est l'unique manière de faire des gars robustes, tout comme le lait de vache ou de jument est la seule façon d'élever des veaux et des poulains vigoureux.

En France on ne peut faire passer la vérité et la justice dans les institutions sans l'intervention de l'Etat.

Je demande donc que l'allaitement soit décrété d'obligation pour toute mère valide.

L'Etat ne peut se désintéresser ni de l'armée ni de l'école, *a fortiori* de la santé des petits enfants; sans enfants il n'y aura plus tard ni école ni armée.

Le nouveau-né, c'est l'école, c'est l'armée de l'avenir.

Si vous voulez avoir des soldats nombreux et robustes, décrétez obligatoire l'allaitement maternel, comme vous avez décrété obligatoires le service militaire et l'instruction primaire.

Vous n'arriverez jamais à la perfection de ces deux derniers services sans décréter l'obligation du premier.

Aujourd'hui tous les Français et tous les Allemands sont soldats. Mais

demain, si les Français continuent à diminuer de nombre, et les Allemands à augmenter en proportion, nous serons les plus faibles en donnant tout.

Puisqu'il s'agit de lutter, conservons la vie humaine.

Celui qui ajoutera un million au chiffre de notre population fera bien plus pour la prospérité et la prépondérance de la France que celui qui, au prix du sang, nous donnera un territoire de quelques lieues.

Ces vérités sont évidentes.

Le danger est grand.

L'Etat ne doit pas reculer à appliquer le seul moyen de le conjurer.

Certains me répondront par la vieille théorie de la liberté du père de famille. Si cette théorie ne vaut rien pour le service militaire et l'école, à plus forte raison est-elle bien plus mauvaise pour l'élevage des enfants.

La conscience publique a protesté contre la liberté du père de famille de priver son enfant de toute culture intellectuelle et d'en faire une brute, si c'est son bon plaisir. Il faut que la conscience publique proteste contre la liberté de la mère de famille de laisser mourir son enfant,

Il est établi que le lait maternel est le seul aliment approprié complètement au nouveau-né.

Donc toute mère valide ne faisant pas têter son enfant est coupable.

L'Etat qui la laissera impunie, manquera :

1. *A ses devoirs envers l'enfant*, incapable de faire respecter ses droits lui-même ;

2. *A ses propres intérêts*, car ce petit être, dont la vie est mise en péril par la faute des parents, constitue une portion de la richesse sociale. Il est appelé à concourir à la prospérité de son pays dans la limite de ses aptitudes futures, et nul ne peut en juger la valeur. Qui pourrait dire ce qu'ont

valu et vaudront de richesses aux sociétés modernes, les travaux d'un Arago ou d'un Pasteur, d'un Michel Chevalier ou d'un Lesseps !

Puisse ma faible voix arriver jusqu'aux oreilles de nos gouvernants !

Puisse-t-elle surtout être plus éloquente que celle du docteur Brochard, qui, en 1872, avait demandé en vain l'obligation de l'allaitement maternel.

Qui veut la fin veut les moyens.

Si notre budget ne permet pas la réalisation de ce grand projet humanitaire, nous estimons que l'État ne doit pas reculer devant la création d'un impôt spécial.

Qu'est-ce qu'une dépense de plusieurs millions en face des pertes énormes que chaque année l'allaitement artificiel inflige à notre pays ?

Sans trop parler du sentiment d'humanité, que nous ne saurions négliger pourtant, nous concluons, au nom des forces productives de la France, qu'un impôt pour faciliter l'obligation de l'allaitement maternel, sera une dépense vraiment productive, qu'on ne doit ni ajourner ni traiter avec parcimonie.

En cette affaire, dépenser, c'est sauver des enfants, c'est enrichir la nation.

Monsieur le docteur Brochard n'a-t-il pas démontré, au congrès de La Haye, que toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie, et que de tous les gaspillages, le plus ruineux est le gaspillage de la vie humaine ?

Donc à l'œuvre et sans retard.

Un proverbe dit : l'homme propose et la femme le mène.

Il est évident que ma proposition aura pour ennemis acharnés les femmes et les filles de nos législateurs ; la plupart font partie de ces mères que j'ai stigmatisées mondaines.

Messieurs du Parlement, prenez une résolution virile : faites-nous une loi avec sanction pénale, qui forcera à allaiter leurs enfants, non seulement

les femmes des pauvres, mais aussi les femmes des riches, mais aussi vos propres femmes.

Du reste, sachez-le, c'est le seul moyen pour vous d'avoir des enfants aptes à supporter les fatigues du corps et de l'esprit : c'est le seul moyen pour notre pays d'avoir des générations nombreuses et robustes de femmes, de mères de famille, de travailleurs et de défenseurs.

DR. TALBERT.

LES INCENDIES DE THÉÂTRES.

Les trente incendies de théâtres qui ont eu lieu à Paris de 1763 à 1887 n'ont pas coûté autant de vies humaines que la seule catastrophe récente de l'Opéra-Comique. Mais on en peut citer dans divers pays d'aussi lugubres et de plus terribles encore. Empruntons, à cet égard, quelques chiffres à une conférence faite l'an dernier par le docteur Choquet à la Société de statistique. Le plus affreux cataclysme que l'on ait cité en ce genre est peut être celui de Capo d'Istria (Illyrie), en 1794 ; on a évalué à un millier le nombre des victimes, et il faut songer qu'il s'agissait du théâtre d'une petite ville de cinq ou six mille habitants. En 1878, à Saragosse, on compta 77 morts et 52 blessés ; à Philadelphie, en 1829, 97 morts ; à Saint-Petersbourg, en 1836, 800 victimes ; à Carlsruhe, en 1847, 83 morts et 203 blessés ; à Québec, en 1846, 200 victimes ; Brooklyn (New-York), en 1876, 283 victimes ; enfin, à une époque rapprochée, en 1881, l'incendie du Ring-Theater de Vienne a coûté la vie à 470 personnes, suivant certains auteurs, à 700, suivant d'autres. Des récits de l'extrême Orient, dont le contrôle exact peut être difficile, ont aussi mentionné de terribles malheurs. L'incendie d'un théâ-

tre de Canton, en 1845, n'aurait pas fait moins de 1.670 victimes ; un autre, à Tien-Tsin, en 1872, 600

En France, les incendies de théâtres de province qui ont causé le plus d'émotion sont ceux du Havre en 1757, dix morts, de Libourne en 1857, 13 morts, 134 blessés ; celui du théâtre des Arts de Rouen, en 1876, dont on se rappelle les péripéties dramatiques, 8 morts 14 blessés ; enfin celui de Nice, en 1881, qui avait éclaté tout au début de la soirée, et qui n'en a pas moins fait 70 cadavres. Si c'est l'inévitable destinée des théâtres de périr par le feu, au moins ne multiplierait-on jamais trop les précautions pour tâcher de faire en sorte que l'immeuble soit seul à la subir.

LE VERTIGE DES FUMEURS

Le Dr Decaisne a lu à l'Académie de médecine un travail sur un sujet qui intéresse bien des gens : il s'agit du *vertige des fumeurs*.

Le fumeur intoxiqué par la nicotine, éprouve un sentiment de vide extrême, il lui semble qu'il va perdre entièrement connaissance. Etranger à tout ce qui se passe autour de lui, il fait les plus grands efforts pour fixer ses idées qui s'échappent, et il ne peut y parvenir. Pendant ce temps, les mouvements sont incohérents, les organes des sens subissent les impressions les plus trompeuses. Tout semble tourner autour de lui, et s'il ferme les yeux, son ouïe, tout son corps, éprouve la sensation de ce tournoiement.

Sur les soixante-trois sujet que le Dr Decaisne a observés, quarante-neuf étaient âgés de 50 à 66 ans. Ils avaient des vertiges, surtout quand ils fumaient à jeun.

Un grand nombre présentaient en outre des troubles digestifs constants, des sueurs copieuses, de l'insomnie, des palpitations, des intermittences du pouls, des troubles de la vue, de l'angine granuleuse, des crachements de sang, etc.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'un certain nombre de vertigineux étudiés par le Dr Decaisne avaient été traités à Paris ou en province, par une erreur de diagnostic, pour des congestions cérébrales ou des maladies du cœur et soumis à un traitement qui avait considérablement aggravé leur état. L'un d'eux dont il raconte l'histoire émouvante aurait même dû la mort à deux saignées faites mal à propos.

Avis aux fumeurs incurables et surtout aux fumeurs à jeun !

OCTAVE SULLY.

MOYEN DE BOIRE DU BON CAFÉ

Achetez votre café en grains, et brûlez-le vous-même : c'est le meilleur et le plus sûr.

Mais il n'est pas facile de le torréfier, et les gourmets sont, une fois par hasard, d'accord avec la chimie, en préparant le café de manière à lui faire rendre son arôme et toutes ses autres propriétés. La torréfaction, quel que soit l'appareil qu'on emploie, doit être arrêtée à la nuance *aile de hanneton*, nuance si délicate qu'un coup de feu la fait disparaître. Aussi quelle surveillance faut-il pour ne pas dépasser cette teinte ! Quand le grain semble recouvert d'un vernis irisé, il est déjà trop tard ! A ce degré, le café a perdu une partie de son arôme et de ses propriétés.

Puis broyez votre café, d'après les conseils de Brillat-Savarin ; Les Turcs, qui sont nos maîtres dans cette partie,

n'emploient pas le moulin pour triturer le café, ils le pilent dans des mortiers avec des pilons de bois, et, quand ces instruments ont été longtemps employés à cet usage, ils deviennent précieux et se vendent de grands prix...

“ J'ai torréfié avec soin une livre de bon moka, je l'ai séparé en deux portions égales, dont l'une a été moulue et l'autre pilée à la manière des Turcs. J'ai fait du café avec l'une et l'autre de ces poudres : j'en ai pris de chacune pareil poids, et j'y ai versé pareil poids de l'eau bouillante, agissant en tout avec une égalité parfaite. J'ai goûté ce café, et je l'ai fait déguster par les plus gros bonnets. L'opinion unanime a été que celui qui résultait de la poudre pilée était évidemment supérieur à celui provenu de la poudre moulue.”

Quant à la préparation immédiate, le plus humble *cordón-bleu* en sait sur ce sujet plus long que nous, et une *artiste* en ce genre ne nous pardonnerait pas, si nous n'indiquions pas, par hasard, son procédé comme le meilleur.

de C.

DE L'EMPLOI DES TUYAUX EN PLOMB

POUR

LA CONDUITE DES EAUX ALIMENTAIRES.

PAR

A. HAMON (DE PARIS).

Membre des Sociétés française, espagnole, russe, florentine d'Hygiène, de la Société d'Hygiène de la province de Québec, de la Société de climatologie d'Alger, de la Société d'Hygiène de Palerme, de l'Associazione Nazionale italiana degli scienziati, letterati ed artisti, bibliothécaire de la Société d'Hygiène de l'Enfance, etc.

L'homme se tue plutôt qu'il ne meure.
(FLORENS)

AVANT PROPOS

Pour la distribution des eaux dans

les maisons, on se sert généralement de tuyaux en plomb. Cet emploi d'un métal toxique n'est pas sans danger pour la salubrité publique. Telle est notre opinion, basée sur les nombreuses expériences qui ont été faites dans tous les pays et depuis un grand nombre d'années.

Dans les pages suivantes, nous nous efforçons de démontrer la vérité de notre opinion, en relatant l'action chimique des eaux sur le plomb, les conditions habituelles de nos distributions d'eau alimentaire, l'action sur l'organisme des doses infinitésimales de plomb absorbées quotidiennement, les intoxications que l'usage des tuyaux a provoquées, l'historique de la question, les procédés et méthodes analytiques pour la recherche du plomb dans l'eau potable, les moyens de remédier à l'emploi des tuyaux de plomb. Nous terminons cette étude par les conclusions qui découlent de toutes les preuves accumulées de la nocuité du plomb. Nous ne voulons pas terminer cet avant-propos sans adresser l'expression de notre profonde reconnaissance à tous ceux qui nous ont facilité ce travail par l'envoi de documents. Nous prions MM. Palmberg, Eklund, Desroches, Richter, Reichardt, Pullmann, G. Wolfhugel, F. Berger, P. G. Faria, Crookes, Th. Stevenson, Sinclair White, Ransome, et le Board of health de Milwaukee, la Gesellschaft Naturforschenden de Dantzig, la Schlenchen Gesellschaft fur Vaterlandische Kultur de Breslau, la Gesellschaft fur Natur und Heilkunde de Dresden, la St-Gallischen Naturwissenschaftlichen Gesellschaft, la Société industrielle de Mulhouse, les *Editeurs* du Sanitary Record, du Practitioner, de la Medical Press and Circular, etc., de recevoir nos remerciements les plus sincères, pour la gracieuseté qu'ils ont eue de nous envoyer des rapports et communications relatifs à

la distribution des eaux par les tuyaux de plomb.

CHAPITRE I

ACTION DES EAUX POTABLES SUR LE PLOMB.

Toutes les eaux attaquent le plomb.
(POGGIALE)

Cette étude n'étant faite qu'au point de vue de l'Hygiène, nous n'avons pas à nous occuper de l'action sur le plomb des eaux chimiquement pures ou de l'eau distillée. Ce qu'il nous faut connaître, c'est si les eaux de fleuve, de rivière, de source, de puits, de lac, etc., en un mot, si les eaux qui servent à l'alimentation ont une action sur le plomb.

Pour les eaux douces, telles que les eaux de pluie, certaines eaux de rivière, de lac ou de source des pays granitiques, il a été démontré, sans nul doute possible, que ces eaux, peu riches en matières salines, attaquent fortement le plomb.

Pour les eaux douces ou calcaires, les opinions sont partagées ; et bien que la majorité des savants qui se sont occupés de cette question, ait conclu à l'action des eaux calcaires sur le plomb, il en est qui l'ont niée.

Les pages suivantes de ce chapitre, sont consacrées à l'exposition claire, autant que possible, et certainement impartiale des opinions émises par des chimistes de tous les pays.

Belgrand (1), Dumas (2), Leblanc (3), Coudre [4], Sedwigek Saunders [5], Swaine Taylor [6], Besnou [7], Champouillon [8], Personne [9], ont prétendu que les eaux calcaires étaient sans action sur le plomb. Quelques

millièmes de sels terreux suffiraient même, d'après Personne, pour empêcher toute corrosion, tandis que, selon Champouillon, pour obtenir le même résultat, il faut 15 à 20 centigrammes de sels minéraux par litre ; suivant Lesheby [10] cinq centigrammes suffiraient.

Fordos [11], Marais [12], Mayencon et Bergerer [13], Payen [14], Chevallier [15], Adams [16], Van de Vyvere [17], Gautier [18], Richardson [19], Clemens [20], Najier [21], Tonsny [22], Daniel [23], Kersting [24], Ham-

[4] Les Eaux de Paris en 1884—Paris 1885.

[5] Annali di chimica del Polli, p. 74. 81.—Février 1882—Milano.

[6] Report on the water of the west—Middlesex water Co.

[9] Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie. p 145 à 147.—Paris 1874.

[14] Rapport Général sur les travaux du Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du Dépt de la Seine de 1849 à 1858, p 248—Paris 1861.

[15] Annales d'Hygiène publique et de médecine légale, tome 50, 1853—tome 51, 1854—Paris.

[16] Transaction of the american medical association, p. 163, 236, [Philadelphie 1852].

[17] Journal de Pharmacologie, Juillet 1874—Bruxelles.

[18] Bulletin de l'Académie de médecine, Nov 1881. Paris—Le cuivre et le plomb dans l'alimentation et l'industrie—Paris 1883.

[19] Medical Times and Gazette—29 Octobre 1864 London.

[20, 21] Cités par Wolffhugel, in Waserversorgung, in Handbuck der Hygiene and gewerbekrankheiten de Pettenkofer und Gemssen—Leipsig 1882.

[22] Union libérale—11 Mars 1886—Verviers.

[23] Pharmaceutical Journal, p. 355—London 1842—1843.

[24] Annales du génie civil, p. 47—Paris 1864.

[1], [2], [3], [7], [8], [10], [11], [12], [13], Comptes rendus de l'Académie des sciences—Novembre, Décembre 1873. Février, Avril 1874—Paris.

berg [25], Stemberg [26], Schneider [26bis], etc., ont conclu de leurs expériences que les eaux calcaires attaquaient le plomb, tout comme les eaux douces.

L'action chimique de ces eaux sur le plomb existe réellement, mais elle est fort lente d'après Roques [27], Grimaux [28], Philipps [29], Lander Lindsay [30].

Suivant Nevins [31] et Adams, si la présence d'une petite quantité de sels minéraux gêne l'action de l'eau sur le plomb, une grande quantité de ces mêmes sels active l'action chimique.

Les réactions chimiques qui se produisent sont expliquées de manières différentes. Ainsi Fordos écrit que dans les eaux calcaires, l'acide carbonique est combiné avec le carbonate calcaïque à l'état de bicarbonate; il est par suite moins apte à se combiner avec le plomb que dans une eau où il est seulement en dissolution. Par suite du frottement des eaux sur les parois des tuyaux, l'acide carbonique se dis-

socie et se combine avec le métal; mais le carbonate calcaïque, perdant l'acide carbonique qui le maintient dissous à l'état de bicarbonate, se précipite sur les parois des tuyaux avec le carbonate plombique.

Van de Vyverc donne une explication différente; d'après ce chimiste, le plomb s'oxyde aux dépens de l'oxygène contenu dans l'eau, l'oxyde formé s'hydrate; cet hydrate est transformé en carbonate plombique, par l'acide carbonique qui est dans l'eau combiné au carbonate calcaïque à l'état de bicarbonate; le carbonate de plomb est précipité avec le carbonate de chaux et se dépose sur les parois du tuyau.

Quoi qu'il en soit de la théorie des réactions qui se passent entre le plomb et l'eau, il n'en est pas moins certain qu'il y a corrosion du métal par le liquide alimentaire.

Certains chimistes ont dit que différents sels minéraux présents dans l'eau gênaient considérablement les réactions chimiques. Ainsi d'après Balard [32], Faraday [33], Goble [34], W. R. Nichols [35], Pelouze [36], Péligot [37], Dittmar [38], R. O. Long [39], Ritter

[25] Forhandlingar vid Svenska Läkare Sällskapet Sammankomster p. 222, 223, 29 Septembre 1863—Stockholm.

[26] Forhandlingar vid Svenska Läkare Sällskapet Sammankomster, p. 176, 182, 187, 193, 12 et 19 Avril 1864, Stockholm.

[26]bis—Vergl Arbeitern aus dem Kaiserlichen Gesundheitsamte, 1887—Berlin—vol. 2—tome 1 et 2—p. 146 et 147.

[27] Revue d'Hygiène et de police sanitaire, page 656—Paris 1880.

[28] Chimie inorganique élémentaire, p. 388—Paris 1879.

[29] Pharmaceutical Journal, p. 304—London—1844, 1845; aussi: Chemical Gazette—Janvier 1845, p. 7—, Dinglers polytechnische journal, 1845, vol. 45 p. 386.

[30] Edinburgh Philosophical journal—Avril 1859—Edinburgh.

[31] Pharmaceutical Journal p. 595—London, 1850—1851.

[32] Compte rendu de l'Académie des sciences, Février 1874—Paris.

[33] Répertoire de Chimie Appliquée, tome I, p. 498—Paris, 1858-59.

[34] Bulletin de l'Académie de médecine, Mars 1874—Paris.

[35] Sanitary Engineer—Novembre-Décembre 1883—New York

[36] Encyclopédie du XIXe siècle, p. 685, tome 18—Paris 1872.

[37] Encyclopédie moderne, p. 844, tome 23—Paris 1850.

[38] Encyclopedia Britannica, p. 378, tome 14—Edinburgh, 1882.

[39] Proceedings and address at a sanitary convention held at Tonia, Michigan, 13 and 14 December 1883—Lansing, 1884.

s40), J. Johnson [41], le Board of consulting doctors of Boston [42], le carbonate de plomb formé, se déposant sur les parois en une couche insoluble, protège le métal contre toute attaque ultérieure.

Barreswill [43], Boudu [44], Poggiale [45], Rocques, Hamberg Stenberg, Fordeles, admettent que le carbonate plombique reste en suspension, une partie du moins, et est entraîné par l'eau.

Saivant Ince [46], les eaux contenant une large quantité de sels calcaire ont un grand pouvoir de dissolution du plomb ; c'est aussi l'opinion de Napier, Clemens, Kærsting.

Bobierre [47], J. Smith [48], Pettenkofer [49], Reichardt [50], W. R. Nichols, Cannizzard [51], Worentrapp

[40] Rapport sur les travaux des conseils d'Hygiène du département de Meurthe et-Moselle en 1878-1879-Nancy, 1880.

[41] Annual reports of the board of health of the city of Milwaukee, 1877, p. 89, 105—Milwaukee, 1878.

[42] Report on action of Cochituate water upon lead—Boston. 1859.

[43] Répertoire de chimie appliquée tome II, p. 74—Paris, 1860.

[44] Rapport général sur les travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine de 1871—1878—Paris, 1880.

[45] Bulletin de l'Académie de médecine, Mars 1874—Paris.

[46] Pharmaceutical Journal, p. 106—London, 1842, 1843.

[47] Comptes rendus de l'Académie des sciences, Décembre 1873, Février 1874—Paris.

[48] Pharmaceutical Journal, p. 568—London, 1850, 1851.

[49] Chemische centralblatt, p. 892—1869.

[50] Archiv. der pharmacie, p. 54, 63 tome 15—Halle, 1879.

[51] Relazione di analisi sull'acqua potabile di Padova—1883.

[52], Crookes [53], Christison [54], Phillips, Bousdall [54 bis], etc., ont démontré que le contact alternatif d'eau et d'air activait considérablement l'action de l'eau calcaire sur le plomb, tandis que dans les tuyaux constamment pleins, le métal n'était pas sensiblement altéré. En présence de ce fait incontestable que le contact alternatif d'air et d'eau augmentait la corrosion, Berliu (55), G. Wilson (56), Pearsol [57], Rocques, Mérat et Barruel, [58], Gappenheim [59], Faiszt [59 bis], ont conclu que l'oxygène ou l'air dissous dans l'eau avait la propriété d'activer l'action chimique.

D'après Bennett [60] et J. Nichols (61), la chaux dans l'eau a une action destructive. Selon S. White (62), la chaux, en quantité suffisante pour neutraliser l'acide libre dans l'eau, diminue la corrosion du métal sans toutefois l'annuler ; en plus grande quantité, la

(52) Dinglers polytechnische Journal, p. 286—175.

(53) Report on the action of water on lead. 1886—London.

(54) Edinburgh royal society transactions, p. 265, 1884—Pharmaceutical Journal, p. 852, Avril 1872—p. 47, Juillet 1873—London.

(55) Cité par Stenberg—Loco citato.

(56) Lectures on chemistry in the Edinburgh medical School.

(57) Cité par Chevalier—Loco citato.

(58) Traité de la colique métallique—Paris, 1812.

(59) Die bleieren Ustensilien für das Hansgebrauchwasser—Berlin, 1867.

(54 bis)—Poggendorfs annalen d. chem. u. Phys. Vol. 41, p. 293 et 325—also: Dinglers polytechnisches journal, 1838. vol. 68, p. 38.

(59) bis—Dinglers polytechnisches journal, 1853—volume 127, p. 317.

(60) Sanitary News, 2 Mai 1885—Chicago.

(61) Boston medical and surgical journal, p. 149-152—Boston, 1860-61.

corrosion ne subit aucune modification.

Kaisting a conclu de ses recherches que l'action de l'eau est surtout due aux carbonates : Miller (63), Graham (63), Hoffman (63), Berlin, Pattison, Muir (64), Langlors (65), Philipps, attribuent au carbonate de chaux un pouvoir protecteur, le carbonate de plomb formé se déposant avec le carbonate de chaux sur les parois du tuyau. D'après Pappenheim, il suffit de 0 gr. 116 de carbonate de calcium par litre, pour faire précipiter tout le carbonate de plomb formé.

C'est de la présence de l'acide carbonique libre que dépendrait le pouvoir de dissolution de l'eau [Pulmann (66), Daniel, Yorke (67)]. Moins de 1/8000 de carbonate ou de sulfate de chaux dans l'eau n'empêcherait pas l'action de ce liquide sur le plomb (Christison).

Selon Lissauer [67 bis], 58 mg de matières salines par litre empêchent toute action de l'eau sur le plomb.

Nous avons vu que certains chimistes ont établi une limite à la quantité de matières salines ou autres nécessaires pour empêcher toute corrosion. Nous pensons avec W. K. Nichols que cela est tout à fait futile, la composition des eaux variant à chaque instant.

[62] Report on the action of the sheffield water on the lead communication pipes, and its effects on the health of the community, Sheffield—1886.

[63] Chemical report on the supply of water to the metropolis—17 Juin 1851—London.

[64] Chemical News, tome 25-30 283 - Bulletin de la Sté chimique de Paris, p. 222, tome 18—1872.

[65] Recueil de mémoires de médecine militaire, p. 412 tome 19 - Paris, 1865.

(66) Deutsche vierteljahrsschrift fur offentlighe Gesundheitspflege, p. 255. 275 - Brunnschweig 1887.

(67) Philosophical magazine, third series, V, 81—1834.

L'eau saturée d'acide carbonique a une très-vive action sur le plomb [Reichardt, Mayençon et Bergeret, Berlin, Stefanelli (68), Faggianelli (69), ont conclu de leurs recherches que les carbonates de chaux et de magnésie n'empêchaient nullement l'action de l'eau sur le plomb, même quand l'eau était saturée de carbonate calcique. Le carbonate de plomb formé se dépose très-lentement sur les tuyaux, et il ne faut pas se fier à cette propriété pour conclure à l'innocuité

Les phosphates seraient éminemment protecteurs, Frankland (70). Le phosphate de plomb formé se dépose avec le phosphate de chaux sur le tuyau, et le préserve de toute action ultérieure. La Commission du gouvernement anglais (71) a émis une opinion contraire. Les sulfates exerceraient une action protectrice, d'après Pattison, Muir, Philipps, G. de Morveau (71 bis), Wetzlar (71 ter), Engel (72), Troost (73), Christison, Adams ; contrairement à cette manière de voir, Faggianelli, Berlin Pappenheim, Stefanelli, Balard, Mayençon et Bergeret, Graham, Miller, Hoffman, etc., ont conclu de leurs recherches que les sulfates n'étaient nullement protecteurs.

(68) Journal de pharmacie et de chimie tome 39, p. 314—Paris, 1861.

(69) Répertoire de chimie appliquée, tome, 3, p. 184, Paris, 1861.

(70) Cité par Parkes, Manual of practical hygiene, p. 15, London, 1878.

(71) Chemical report in the supply of water to the metropolis—London, 1851.

(67 bis)—Deutsche verteljahrsschrift fur offentlighe Gesundheitspflege, 1870, vol. II, p. 586.

(72) Nouveau éléments de chimie médicale et de chimie biologique, 2e édition, p. 273—275—Paris 1883.

(73) Traité élémentaire de chimie—Paris, 1877.

Selon Solly (75 bis), l'eau contenant 1/4000 à 1/8000 de sulfate de chaux n'aurait pas d'action sur le plomb.

Les silicates auraient la propriété de préserver le plomb de toute corrosion [Adams, Schaeuffele (74)].

Les chlorures, bromures, iodures, altéreraient l'action altérante de l'eau, d'après les recherches de Berlin, Stefanelli, Reichelt (75), Mialhe (76), For-dos, Fagianelli, Philipps, Lesheby, etc. Cependant selon Christison, Pappenheim, Horsford (77), Dussance (78), le chlorure de sodium jouirait de la propriété d'empêcher l'attaque du plomb par l'eau.

Contrairement à l'opinion de Kœr-ting (79), presque tous les chimistes, entre autres Rehsteiner, Medlock, (80) de Sicherer (81), Bottger (81 bis),

(74) Compte rendu du 6e Congrès international pharmaceutique en 1835, p. 855—Bruxelles, 1836

(75) Chemische centralblatt 1865

(76) Chimie appliquée à la physiologie et à la thérapeutique—Paris 1859.

(77) Chemical Gazette, p. 297—1849 Août.

(78) La santé, p. 543—Paris 1869.

(79) Bericht über die thatigkeit der S Gallischen naturwissenschaftlichen gesellschaft guttalle p. 126—150—1867.

(80) Moniteur scientifique du Dr Ques-ville, p. 1056—1058—Paris 1873.

(81) Geological Magazine, No 11—1885—London.

(71 bis)—Annales de chimie et de phy-sique, 1809, p. 197—Paris.

(71 ter)—Cité par Wolffhügel in Arb. ausdem Kais. Gesundheitsamte, p. 484, 542—Berlin 1887.

(77 bis) Civil Engineer and Architects journal—June 1847, p. 186

(81 bis)—Jahresbericht d. Phys. Ver-eins G. Frankfurt A. M. für 1865—66—p. 58.

(81) Dinglers polytechnischen journal, volume 144—Cité par Meltlock.

Stallman (82), Bertlett (83), Bous-singault (84), Noad (85), Parkes (86), Irwing (87), Horsford, etc. ont conclu de leurs expériences, que les nitrates, nitrates, sels ammoniacaux, matières albuminoïdes, acides organiques, acti-vent considérablement l'action alté-rante de l'eau sur le plomb. D'où ces savants conclurent que les eaux con-tenant même très peu de matières organiques ne doivent jamais être con-duites à travers les tuyaux de plomb.

Quand l'eau est calcaire, on trouve dans les tuyaux en usage depuis quel-que temps une couche ou patine.

C'est cette couche que Dumas, Bel-grand, Leblanc et d'autres, prétendaient être formée de sels calcaires et ne pas con-tenir de plomb. Elle était, suivant ces mêmes savants, *pierreuse* et pu-rifiquement adhérente aux parois du tuyau.

Selon Lindsay cette couche est tou-jours formée de carbonate, sulfate ou phosphate de plomb, quand les eaux contiennent ces mêmes sels.

Les recherches de Reichardt et de Gautier ont prouvé que cette patine contenait jusqu'à 75 p 100 de plomb. [A Andernach, dans un tuyau placé depuis 300 ans, la patine contenait 73 p 100 de plomb (Reichardt)].

Bennett a trouvé aussi du sulfure de plomb dans une patine d'un tuyau en usage depuis 25 ans à Chicago. Il y en avait peu, le carbonate plombique était en grande quantité. F. Fisher

(82) Journal de pharmacie et de chi-mie. p. 467. tome 4—Paris 1866

(83) Transactions of the Sanitary Insti-tute of Great Britain. p. 203, volume IV—London 1883.

(84) Comptes rendus de la Sté d'en-couragement pour l'industrie nationale - Paris 1874.

(85) Jahres bericht, p. 661, 1851, cité par Crookes - Loco citato.

(86) Manual of practical hygiene—Lon-don 1878.

(87 bis) à Hannover, a analysé une patine de Omm d'épaisseur dans un tuyau servant depuis 13 ans. Cette patine contenait du carbonate et du sulfate de plomb en grande quantité.

Cette couche est en réalité poussière, très facile à enlever, très poreuse, Cawley 88, Gautrelet (89), Regnault (90); aussi elle n'empêche pas l'action ultérieure de l'eau sur le plomb.

Tout le monde peut en effet se convaincre de ce fait; il suffit de prendre un bout de vieux tuyau par lequel l'eau vient à peine de passer; la patine est boueuse et non pierreuse; elle est perméable, l'eau est en contact avec le tuyau de plomb, et, par conséquent, son action continue comme si le dépôt n'existait pas.

(87bis)—Dinglers polytechnische journal, 1876, vol. 219, p. 460.

(88) Manchester Salford sanitary association, Report on the action of water upon lead; in 8, Manchester 1861

(89) Répertoire de pharmacie et journal de chimie médicale p. 10, 13—Paris 1883.

(90) Revue de thérapeutique médicale et chirurgicale—Novembre 1876—Paris.

(A continuer).

BIBLIOPHAGIE

Traité de climatologie et d'hygiène médicale—par le Dr. E. Fazio, professeur d'hygiène à l'Université de Naples—volume in 8 de 1200 pages—Naples, Enrico Detken, éditeur.

Ce traité, dû à la plume d'un des plus remarquables hygiénistes transalpins, est le plus complet des traités d'hygiène italiens. Il paraissait par fascicules et, déjà à peine terminé, il est devenu classique. Son savant auteur passe en revue toutes les questions qui concernent l'hygiène, c'est à dire l'alimentation, les égouts, les eaux, la pathogénie et la prophylaxie

des maladies infectieuses, l'hygiène des écoles, des hôpitaux, des maisons, des vêtements et surtout une étude fort originale sur l'hygiène des maladies nerveuses et sur l'état du nervosisme au XIX^e siècle.

Toutes les parties de cet ouvrage sont traitées de main de maître, mais c'est dans le chapitre de l'hygiène des maladies nerveuses que les brillantes qualités du Dr. Fazio apparaissent nettement.

Malheureusement pour nos lecteurs, il est impossible de résumer ce chapitre; il faut le lire dans la langue du Tasse où le Dr. Fazio est un maître. Pourtant nous allons essayer d'analyser quelques parties de ce chapitre; mais que le lecteur ne nous en veuille pas si cette analyse ne lui donne pas une idée fort exacte de l'œuvre du professeur d'hygiène de l'université de Naples.

Le Dr. Fazio appelle *ambiente psichico*, l'atmosphère psychique qui influe sur toutes les actions humaines. Il montre que cette influence est indéniable et que les œuvres aussi bien que l'organisation des sociétés et que les actions humaines sont déterminées par l'état général des esprits. Partisan de la contagiosité des névroses, le Dr. Fazio n'oublie pas cependant de faire remarquer que, pour que la contagion ait lieu, il faut un terrain préparé, une prédisposition spéciale de l'individu sans laquelle l'action du contagé est complètement nulle.

Nous terminerons cette trop courte analyse de ce magnifique ouvrage en émettant le vœu qu'un éditeur intelligent en publie la traduction française.

Exposé pratique du traitement de la rage par la méthode Pasteur—par le Dr. J. R. Suzor—volume in 8 de 272 pages avec figure—Paris 1888—Maloine éditeur—91 Boulevard St-Germain.

Ce volume est fort bien écrit et contient tout ce qui a été dit en faveur de Pasteur; il renferme les rapports des instituts Pasteur d'Odessa, de Vienne, etc., de la commission anglaise, les recherches de Vestea, de Bordoni-Uffreduzzi etc. L'auteur est un admirateur de Pasteur, aussi a-t-il laissé de côté les critiques de Peter, de Renzi, de Fritsch, etc